# LE SECTEUR NON STRUCTURE DANS LES COMPTES NATIONAUX

## L'expérience de la Tunisie

Par Jacques CHARMES

Dans les pays du Tiers-Monde, l'artisanat de production et de services, ainsi que le petit commerce -le secteur "non structuré" pour employer un terme générique aujourd'hui couramment utilisé- représentent des activités dont il est difficile d'imaginer qu'elles puissent être tenues pour négligeables dans la comptabilité nationale.

Précisément, en l'absence d'enquêtes spécifiques, la méthode de prise en compte retenue est une méthode indirecte qui évalue la contribution de l'artisanat de production par solde à partir des consommations intermédiaires, la contribution de l'artisanat de services à partir de données pas toujours très rigoureuses sur l'emploi et les revenus, le commerce étant évalué en appliquant les taux de marge aux productions et aux importations.

Ces méthodes indirectes ont généralement eu pour résultat de faire apparaître la contribution du secteur artisanal à la production comme relativement importante, et de susciter le lancement d'une première génération d'enquêtes sur l'artisanat.

S'il n'est pas douteux que les méthodes directes par voie d'enquêtes sont toujours préférables aux méthodes indirectes, on pouvait néanmoins légitimement être amené à se demander si l'importance des moyens nécessités par la mise en oeuvre de telles enquêtes spécifiques, en valait la peine. Plusieurs raisons poussaient en ce sens :

- tout d'abord le secteur artisanal et le petit commerce sont, par nature, rebelles à l'appréhension statistique. Et ils le sont d'autant plus qu'il n'est pas fait d'effort pour adapter les concepts et méthodes d'enquêtes aux réalités spécifiques de ces activités économiques ;

- de ce fait, la contribution du secteur saisie par voie directe a pu se révéler moins importante que son estimation par voie indirecte ;

- enfin, les progrès de l'industrialisation étaient censés faire passer au second plan des activités considérées comme traditionnelles et donc signes antinomiques du progrès.

20 DEC. 1983
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 4256
Cote : B

Aussi, après la période qui voit le lancement d'enquêtes sur l'artisanat dans un assez grand nombre de pays, l'enthousiasme retombe et l'on en revient aux anciennes méthodes d'estimation indirecte (utilisant toutefois certains résultats acquis par les enquêtes), quand on n'en vient pas à négliger purement et simplement la contribution de ce secteur.

Cependant, à partir du milieu des années 70, l'importance de l'exode rural et de la croissance urbaine va sensibiliser les planificateurs aux problèmes de l'emploi, et comme les enquêtes sur l'emploi ou les recensements de population ne débouchent pas sur les taux de chômage très élevés qu'on attendait, on en déduit qu'il existe toute une frange de la population qui est employée (ou sous-employée) dans un secteur que l'on qualifie de "non structuré" en partie parce qu'on l'a négligé jusqu'alors. Cette fois-ci, c'est sous l'angle de l'emploi qu'est appréhendé le secteur ; le comptable national reste provisoirement à l'écart de cette seconde génération d'enquêtes sur le secteur non structuré d'autant plus que l'on prétend que les emplois dans ce secteur, pour être en nombre très important, n'en sont que moins productifs : n'est-ce point d'ailleurs les adeptes de la théorie du chômage déguisé et du sous-emploi qui ont débusqué ce nouvel acteur du développement (ou du sous-développement) ?

Du fait même de leur origine, ces enquêtes sur le secteur non structuré restent limitées aux grands centres urbains, et continuent d'utiliser des concepts et des méthodes classiques et donc inadéquats, deux facteurs qui occultent l'importance de la participation du secteur non structuré à la formation du Produit National.

Et c'est ce qui fait l'originalité du système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique de Tunisie que d'avoir généralisé ce type d'enquête à l'ensemble du territoire national, tout en adaptant les méthodes et concepts à des situations très diverses, en vue d'intégrer le secteur non structuré dans des comptes nationaux qui l'avaient entièrement négligé jusqu'alors.

La comptabilité nationale a en effet suivi en Tunisie les diverses étapes de l'évolution générale qui vient d'être rapidement retracée.

Les premiers travaux de comptabilité nationale y remontent à 1953 - 1957, mais c'est véritablement au cours des années 1960-69 que sont élaborés les premiers comptes nationaux dignes de ce nom. La production des branches qui comportent des activités de type artisanal est alors estimée globalement (lorsqu'on ne connaît pas la part qui revient spécifiquement à l'industrie : confection, bois et ameublement ...), ou en distinguant l'activité artisanale (textile, réparation mécanique ...). La méthode consiste à évaluer la production à partir des consommations intermédiaires (textile-confection ...), des consommations finales (métaux précieux, restauration ...), ou encore des effectifs et du revenu moyen (réparation mécanique).

Sur le plan de la politique économique, la décennie 1960-69 se caractérise par un développement des coopératives, et une diminution de la part de l'artisanat à leur profit. C'est précisément de cette période que datent les enquêtes Artisanat de 1963 et de 1969.

Inversement, la période qui s'ouvre à partir de 1970 et qui se prolonge jusqu'à 1980, se caractérise, en réaction à la période précédente, par une politique libérale de "laisser-faire" qui entraîne une croissance exceptionnelle du nombre d'établissements et d'emplois dans ce que l'on va bientôt appeler le "secteur non structuré".

Cette politique délibérée de la part des pouvoirs publics fait qu'un certain nombre de réglementations plus ou moins contraignantes (en matière fiscale, sociale, etc.) tombent en désuétude, facilitant ainsi une telle croissance qui devient à la fois incontrôlée et ignorée, dans la mesure où, en l'absence d'enquêtes, seules les sources administratives (fiscales notamment) permettraient d'avoir une idée de l'importance du secteur artisanal. Ainsi, dans la période même où ce secteur prend une importance considérable, la comptabilité nationale et la statistique en général sont atteintes de cécité à son égard. Les comptes nationaux sont alors élaborés à partir des seules statistiques industrielles dans le secteur secondaire, et de façon très approximative dans le secteur tertiaire que l'on fait croître au rythme moyen de l'ensemble de l'économie sur la base des évaluations de 1960-64.

C'est pourquoi, lorsque sont connus les résultats de l'enquête sur le secteur non structuré de 1976-78 -d'abord lancée dans l'optique du Programme Mondial de l'Emploi- c'est une véritable révélation que confirment d'ailleurs les recoupements avec les résultats du Recensement de la Population et de l'enquête Budget-Consommation de 1975 : révélation qui va se traduire par le renouvellement et la généralisation de cette enquête en 1981-82, en vue d'intégrer, de façon permanente, le secteur non structuré dans les comptes nationaux.

Ainsi peut-on espérer passer d'une comptabilité nationale tronquée qui a masqué ce développement "sauvage", à une comptabilité nationale véritable, instrument d'un nouveau libéralisme contrôlé.

## I - DEFINITION DU "SECTEUR NON STRUCTURE" ET CONDITION DE SON INTEGRATION DANS LES COMPTES NATIONAUX

### 1- Définition

"Non structuré" ou "Informel" ne signifie évidemment pas "non organisé". Comme on s'en doute, toute activité qui se caractérise par une certaine expansion, ou qui subsiste tout simplement, est organisée.

Non structuré ne veut pas dire non plus coupé de, sans relation avec le secteur "moderne" de l'économie. C'est sur ce sujet qu'ont lieu les discussions les plus byzantines sur le dualisme dont serait entaché le concept. Il est évident qu'il existe un lien fonctionnel entre les deux secteurs, en ce sens que le secteur non structuré assure une reproduction à bon marché de la force de travail, et est ainsi "nécessaire" à la reproduction du secteur moderne (ou à l'accumulation qui s'y développe). Mais c'est là le type même de la thèse non falsifiable dont parle Karl Popper ; la proposition est tellement générale qu'elle est obligatoirement vérifiée : si le secteur non structuré existe, c'est bien évidemment parce qu'il remplit un tel rôle.

En fait, le concept de secteur non structuré est l'instrument d'une démarche purement empirique : est "non structuré" ou "informel" tout ce qui n'entre pas dans les cadres (les structures, les formes) institutionnels légaux de l'activité économique, et donc par voie de conséquence tout ce qui n'est pas saisi dans les cadres classiques de la statistique et de la comptabilité nationale : c'est précisément le solde que l'on va tenter d'appréhender directement par voie d'enquête.

Il en résulte une très grande hétérogénéité des activités concernées et de leurs modalités d'exercice et la nécessité d'adopter les méthodes d'appréhension spécifiques à chaque type d'activité (1). Les conditions nécessaires à l'appréhension du "solde" vont nous permettre de revenir sur cette diversité.

2- Les trois conditions nécessaires à l'appréhension du "solde" par voie d'enquêtes directes

Sous peine de n'aboutir qu'à repousser la limite à partir de laquelle le calcul par solde devient nécessaire, l'enquête sur le secteur non structuré se doit d'être :

- nationale et exhaustive ;
- estimative de la production ;
- périodique.

a) L'enquête doit être nationale et exhaustive

Nous avons déjà dit que la plupart des enquêtes sur le secteur non structuré réalisées en Afrique, sous l'égide du BIT notamment, s'étaient cantonnées aux capitales. Il en résulte une impossibilité de généralisation à l'ensemble du territoire national, étant donné que l'importance du secteur non structuré dans l'emploi total n'est pas connue et que par ailleurs les structures de production ou de prix peuvent être extrêmement différentes d'une région à l'autre.

La réalisation de l'enquête au niveau national est donc une condition indispensable à l'intégration du secteur non structuré dans les comptes nationaux. Mais ce n'est pas une condition suffisante. En effet, l'exhaustivité de l'investigation peut ne pas être assurée, puisque par nécessité l'enquête ne peut porter que sur les établissements économiques qui sont parfaitement localisés. Or des activités de type artisanal tout aussi peu négligeables s'exercent de façon ambulante, itinérante ou non sédentaire (BTP notamment), ou encore à domicile (tissage-confection). La difficulté qu'il y a à localiser ces activités, qui changent constamment de place ou qui ne sont pas visibles de la voie publique, oblige à procéder à des investigations indirectes. La seule façon de saisir ces activités étant les enquêtes auprès des ménages, et celles-ci ne pouvant se limiter à ces seules catégories (2), seule une démarche comparative dont nous exposerons plus loin la méthode, permet d'assurer l'exhaustivité de l'investigation.

---

(1) Nous ne reviendrons pas ici sur la typologie de ces activités présentée dans : J. CHARMES : "L'analyse du secteur non structuré à travers les sources de données sur l'emploi". STATECO n° 26, juin 1981, pp. 42-85.

(2) Puisqu'une enquête auprès des ménages ne peut guère procéder autrement que par sondage aréolaire.

b) L'enquête doit permettre d'aboutir à une estimation globale de la production

Si la réalisation de l'enquête au niveau national permet d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon tiré, encore faut-il veiller à la complémentarité des sources : dans chaque branche, on peut en général distinguer grosso modo trois catégories d'entreprises ou d'ateliers, selon les modalités d'exercice :

- les entreprises modernes qui, généralement, tiennent une comptabilité conforme au Plan Comptable (même si certains de ses éléments laissent à désirer) et dont les documents comptables (bilans) font assez souvent l'objet d'une exploitation régulière et systématique ;

- les ateliers artisanaux qui ne tiennent pas de comptabilité, traditionnellement définis d'après un critère de taille (moins de 10 emplois par exemple), et sur lesquels portent en général les enquêtes artisanat classiques ;

- l'artisanat à domicile qui relève de l'unité d'observation ménage et non plus entreprise.

Généralement, on constate une absence d'harmonisation dans les définitions du secteur moderne et de l'artisanat, donnant lieu à des investigations séparées et rarement coordonnées. D'où le risque de double compte (entreprises de moins de 10 emplois tenant une comptabilité et déjà prises en compte dans l'exploitation des bilans) ou d'exclusion (entreprises de plus de 10 emplois ne tenant pas de comptabilité).

D'autre part, les enquêtes artisanat incluent quelquefois dans leur champ le travail à domicile, mais le mélange des genres entre entreprises et ménages n'est pas un gage d'exhaustivité.

Tous ces problèmes rendent difficile l'estimation de la production.

Estimation elle-même obérée par le défaut d'adaptation des méthodes et concepts servant à évaluer la production du secteur artisanal, et qui risquent de n'aboutir qu'à des déclarations fortement sous-estimées et peu crédibles.

Ainsi, l'estimation globale de la production implique-t-elle une harmonisation des définitions et une adaptation des concepts et méthodes d'observation.

c) L'enquête doit être périodique, car il n'est pas possible de considérer que le secteur non structuré représente toujours la même proportion de l'activité des branches dans toutes les conjonctures et quelle que soit l'évolution générale de l'économie. On peut même penser que ce véritable poumon de l'économie évolue plus vite que le secteur moderne dans les branches en expansion, et régresse plus rapidement dans les branches en crise. D'où la nécessité de procéder à des enquêtes sur le secteur non structuré, à date régulière, ne serait-ce que parce que la base de sondage devient rapidement caduque. Certes, la fréquence ne saurait être aussi forte que dans le secteur moderne, et il n'est pas possible d'envisager des enquêtes annuelles. La périodicité des recensements de population (10 ans) semble trop longue mais elle peut être acceptable à défaut d'une périodicité quinquennale qui semble mieux adaptée à ce genre d'investigation.

Certes, la réalisation d'un recensement d'établissements doit pousser à la mise en place d'un Fichier National des Entreprises et des Etablissements dont la mise à jour permettrait d'éviter le renouvellement trop fréquent de lourdes opérations censitaires. Cependant l'utilisation d'un fichier inter-administratif à des fins statistiques présente de nombreuses difficultés (l'expérience du fichier SIRENE en France le prouve) : particulièrement, dans le cas d'un pays comme la Tunisie, la partie "non structurée" du fichier se périme extrêmement vite, sans que les sources autres que statistiques permettent d'y parer. Le renouvellement des recensements d'établissements est donc une nécessité qu'il n'est guère possible d'éviter et qui permet en outre de procéder à d'utiles comparaisons avec les données de recensements de population.

## II - LE SYSTEME D'ENQUETES MIS EN PLACE PAR L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE POUR L'OBSERVATION DU SECTEUR NON STRUCTURE

Le concept -empirique- de secteur non structuré recouvre des situations très diverses qu'il ne peut être question d'appréhender de façon intégrée et unitaire, et que l'on peut classer en deux grandes catégories requérant des investigations spécifiques :

- les activités s'exerçant plus ou moins officiellement dans des locaux ou des établissements spécifiquement prévus à cet usage, constituent ce que l'on a appelé le secteur non structuré localisé et recouvrent le champ des enquêtes artisanat classiques ;

- les activités monétaires s'exerçant dans les domiciles ou de façon itinérante, épisodique ou clandestine, constituent le secteur non structuré non localisé.

Les premières relèvent de la statistique d'entreprises, alors que les secondes relèvent de la statistique comparative et de la statistique des ménages.

L'enquête tunisienne a naturellement mis l'accent sur la première catégorie d'activités, mais elle n'en a pas pour autant négligé la seconde qui, au moins pour ce qui concerne le nombre d'emplois, représente la partie cachée de l'iceberg (56,6 % de l'emploi dans le secteur non structuré).

Nous examinerons successivement les deux méthodes d'investigation.

### 1- Méthode d'analyse du secteur non structuré localisé

Le système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique de Tunisie pour l'étude du secteur non structuré localisé comprend trois volets : un recensement général des Etablissements, des monographies socio-économiques de métiers, des sondages sectoriels.

- Le Recensement Général des Etablissements est évidemment la clé de voûte du système puisqu'il permet de dénombrer précisément l'effectif des unités concernées, effectif rarement connu avec précision en raison du caractère généralement partiel des enquêtes industrielles, artisanales ou commerciales. Le fait de ne pas fixer a priori un critère de délimitation entre

artisanat et industrie, entre secteur non structuré et secteur moderne, autorise en effet la collecte à procéder à un ratissage géographique complet, par le porte à porte, en parcourant les îlots dans toutes leurs dimensions (étages, sous-sols, arrière-cours, etc.).

Cette démarche exhaustive, qui s'est basée sur les travaux préliminaires de prédénombrement et de cartographie du Recensement de la Population de 1975, puis sur leur mise à jour lors de l'Enquête Population - Emploi 1980, présente deux difficultés : tout d'abord, il n'est pas toujours aisé de distinguer les établissements des domiciles ; en particulier lorsqu'une porte donnant sur la voie publique est fermée, on ne peut savoir a priori si elle ouvre sur un domicile ou un établissement, ce qui implique une multiplication des passages, ou une enquête de voisinage. En second lieu, le porte à porte implique que l'unité d'observation soit le local, à partir duquel il est nécessaire de reconstituer l'entreprise. Or l'une des caractéristiques du secteur non structuré est précisément d'éclater l'entreprise en multiples établissements qui passent plus facilement inaperçus.

L'expérience du Recensement des Etablissements de 1976 a permis, lors du renouvellement de l'opération en 1981, de tenir compte de ces difficultés : notamment grâce à la normalisation des adresses et des noms propres, on a pu constater qu'un nombre non négligeable de petits établissements faisaient partie intégrante d'une même entreprise appartenant à une seule et même personne. Dès lors, le critère de la taille (moins de 10 emplois/ 10 emplois et plus) perdait une partie de sa valeur quant à la délimitation du secteur non structuré, au profit du critère de comptabilité.

L'effectif de la main-d'oeuvre et sa composition (salariés, apprentis, aides familiaux, saisonniers), la tenue ou non d'une comptabilité avec bilan ou simplifiée, sont en effet des informations relevées dans le questionnaire du Recensement, parallèlement au nom ou à la raison sociale, à l'adresse et à l'activité normalisés.

Outre cet avantage d'aider à la détermination a priori du champ d'extension du secteur non structuré, le Recensement des Etablissements peut servir de base à la constitution d'un Fichier National des Entreprises, et permet également d'estimer les effectifs de main-d'oeuvre travaillant à domicile ou de façon clandestine, par une démarche comparative que nous examinerons ci-après, au paragraphe II.2.

- Les monographies socio-économiques de métiers représentent une contribution sociologique à l'investigation statistique. Dans l'enquête tunisienne, l'idée d'un questionnaire unique pour toutes les branches du secteur non structurée a, d'emblée, été écartée ; et le rôle des monographies a été, entre autres objectifs, de permettre l'élaboration de questionnaires statistiques adaptés aux réalités de chaque métier ou de chaque activité, en fournissant une connaissance qualitative préalable de ces réalités.

Procédant par entretiens au magnétophone d'un nombre restreint d'artisans, les monographies ne visent pas à l'extrapolation ; cependant les artisants interrogés, choisis par relation, sont censés représenter le plus grand nombre de cas possibles par rapport aux quelques caractéristiques connues comme pouvant être des facteurs de différenciation : activité, effectifs, composition de la main-d'oeuvre, localisation géographique.

Les monographies ont été réalisées dans les principales branches d'activité pour lesquelles le Recensement des Etablissements avait montré que les petites unités étaient dominantes, soit en nombre, soit en emplois. Il s'agit des branches Bois et Ameublement, Cuir et Chaussures, Métal-Fer forgé, Textile et Confection, Boulangerie et Pâtisserie, Mécanique-garages, métiers du Bâtiment (maçons, peintres, plombiers, ...), Autres services, etc.

Les méthodes d'évaluation de la production, de la valeur ajoutée et des bénéfices ont été testées au cours des entretiens monographiques : d'un entretien ou d'un artisan à l'autre, une question à visée quantitative dont la réponse n'avait pas été satisfaisante était posée sous une autre forme ou par un autre biais, après que les raisons invoquées par un précédent artisan pour justifier sa difficulté à répondre aient été soumises à l'artisan nouvellement interrogé. Ainsi par recoupements successifs et écueils sur des contradictions en chaîne, la réalité du comportement des petits ateliers s'éclairait progressivement et, par la même occasion, la forme des questions pertinentes.

Bien que la formalisation en un questionnaire statistique soit nécessairement appauvrissante, l'énumération des quelques principes qui ont présidé à sa mise en oeuvre permet de comprendre les méthodes de calcul des agrégats que nous exposerons au paragraphe III.2.

Le principe sans doute le plus important consiste à bien saisir le rythme de l'activité étudiée et à appuyer le questionnaire sur cette base solide. C'est en effet dans ce principe que réside la force du questionnaire, mais aussi sa difficulté.

Un autre principe consiste à tenir compte de la quantité du travail incorporée dans le produit fabriqué ou le service rendu par l'activité étudiée.

Enfin le dernier principe consiste à procéder à des raisonnements (et des relevés) en termes unitaires : unité de produit ou unité de temps, selon qu'il s'agit d'une production de biens ou d'une production de services.

- Les sondages sectoriels et l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques se fondent sur les enseignements des monographies et sur les questionnaires qui en sont issus. Réalisés à titre expérimental sur les trois secteurs Bois-Ameublement, Réparation mécanique et Cuir et Chaussures entre 1976-1979, ils se sont fondus en 1982 en une vaste enquête multi-sectorielle portant sur près de 10 000 entreprises.

L'Enquête Nationale sur les Activités Economiques est exhaustive pour toutes les entreprises de 10 emplois et plus. En fait, elle correspond alors (tant sur le plan du questionnaire que sur les plans de la méthode et de l'exploitation des résultats) à des opérations plus anciennes, comme le Recensement des Activités Industrielles et l'Enquête sur le Commerce. Le questionnaire qui reprend alors simplement les éléments comptables détaillés (ainsi que des questions sur l'emploi), a été étendu aux services (1).

---

(1) Professions libérales exclues : celles-ci s'étant montrées extrêmement réticentes à l'égard de toute enquête, y compris un simple recensement.

Le questionnaire moderne intitulé "Entreprises avec bilan" est donc relativement homogène dans ses versions Industrie, Commerce, Services.

Pour les entreprises de moins de 10 emplois, il est procédé à un sondage dont le taux varie en fonction des strates (activité, nombre d'emplois, localisation géographique), de façon à assurer la représentativité des principales branches d'activité et des régions géographiques.

Le questionnaire secteur non structuré, intitulé "Entreprises sans bilan" est donc posé, par enquête directe, auprès de cet échantillon. Ce questionnaire se caractérise dans ses trois versions (branches manufacturières, commerce, services) par un tronc commun (emploi et rémunérations, capital et investissements, charges diverses, opinion et divers), et une partie spécifique qui concerne l'évaluation du chiffre d'affaires et de la production (sur laquelle nous reviendrons ci-après).

Alors que, dans la phase expérimentale, on s'était efforcé d'élaborer des questionnaires spécifiques à chaque branche d'activité, on a voulu, dans l'Enquête Nationale, homogénéiser la démarche, ce qui impliquait par exemple que le tableau des coûts de production n'énumère pas au préalable les principales matières premières et consommations intermédiaires utilisées : il revenait à l'enquêteur d'en dresser la liste sur le tableau approprié, au moment du passage du questionnaire. De la même façon, le choix de la période de référence servant à établir le rythme de l'activité, est laissée à l'initiative de l'enquêteur, en fonction de l'activité sur laquelle porte son investigation.

Les précisions qui font ainsi défaut sur les questionnaires ont été reportées dans les manuels d'instructions aux enquêteurs, très détaillés, et une certaine spécialisation a été opérée entre les enquêteurs afin d'initier préalablement les équipes aux corps de métiers qu'elles allaient enquêter.

Il va sans dire que la limite moins de 10 emplois - 10 emplois et plus, n'a pas été choisie au hasard : outre le fait qu'elle fixait jusqu'alors le champ d'investigation du Recensement des Activités Industrielles, elle correspond nettement au passage d'une structure à une autre, d'après les résultats du Recensement des Etablissements. Jusqu'à 10 emplois, la proportion des salariés est toujours inférieure à 50 % des effectifs, cependant que la proportion des apprentis est toujours croissante et importante ; enfin, cette limite est la borne supérieure du seuil fiscal au delà duquel l'entrepreneur passe de l'imposition au forfait à l'imposition sur le chiffre d'affaires.

En tout état de cause, la forme du questionnaire (avec bilan/ sans bilan) n'est pas contraignante et si l'on trouve, dans l'échantillon des entreprises de moins de 10 emplois, une entreprise qui tient une comptabilité, on lui soumettra le questionnaire avec bilan, et inversement, si parmi les entreprises de 10 emplois et plus, il en est qui ne tiennent pas de comptabilité, c'est le questionnaire secteur non structuré sans bilan qui leur sera soumis.

2- Méthode d'analyse du secteur non structuré non localisé

Tout comme dans le cas précédent, il s'agit ici d'estimer la contribution de cette fraction du secteur non structuré à la production. Il est donc nécessaire en premier lieu de dénombrer les travailleurs concernés, et en second lieu d'évaluer leur productivité.

- L'analyse comparative des sources de données sur l'emploi permet de dénombrer la population concernée. Nous avons déjà dit que le Recensement des Etablissements gagnait à être réalisé conjointement au Recensement de la Population afin d'en alléger la charge. Mais il y a un autre avantage à cette coïncidence dans le temps : c'est la possibilité d'en comparer les résultats.

En effet, il n'est pas de source plus exhaustive que le Recensement de Population. En particulier, le Recensement de la Population de 1975 a permis de mieux connaître le travail artisanal à domicile, en posant une question supplémentaire aux femmes qui s'étaient déclarées "au foyer", et donc "inactives". Cette méthode a permis de récupérer dans la population active un grand nombre de femmes, dans les branches du textile et de la confection (ainsi que dans l'agriculture).

Mais le secteur non structuré non localisé n'est pas uniquement composé de ces femmes au foyer ; il comprend aussi des travailleurs oeuvrant dans des ateliers clandestins ou itinérants (ou du moins situés de telle façon qu'ils échappent à la vigilance des enquêteurs), mais qui se déclarent actifs dans une enquête auprès des ménages, de la même manière que se manifestent des travailleurs qui n'ont pas été déclarés par leurs patrons lors du Recensement des Etablissements.

L'étude approfondie des résultats du Recensement de la Population (1) ne permet pas de dénombrer directement cette population flottante, mais son estimation est obtenue en retranchant de la population active totale les effectifs recensés dans les établissements.

- Les monographies socio-économiques sont, dans le cas du secteur non structuré non localisé, le seul moyen d'estimer la productivité des travailleurs concernés, du moins pour ce qui concerne le travail à domicile, car l'on peut faire l'hypothèse, sans grand risque de se tromper, que les travailleurs clandestins ou non déclarés ont une productivité très proche de celle du secteur non structuré localisé dans la branche correspondante.

Le travail à domicile ne peut évidemment être traité de la même manière, puisqu'il s'agit, nous l'avons déjà dit, de femmes au foyer donc ce n'est pas l'unique occupation, et qui peuvent donc consacrer un temps variable à l'activité de tissage ou de confection.

---

(1) A défaut de Recensement de Population, on peut utiliser toute autre source censée être plus exhaustive, en particulier les Enquêtes sur l'Emploi auprès des Ménages, le niveau de détail des activités est alors sensiblement moins élevé, puisqu'il s'agit d'enquêtes par sondage.

La méthode idéale consisterait en l'occurence à pratiquer un sondage statistique auprès des ménages. Mais cela s'avère impossible puisqu'on ne peut connaître la population-mère des ménages ayant un ou plusieurs de ses membres pratiquant une activité à domicile, avec suffisamment de précision pour qu'il soit possible d'en tirer un échantillon représentatif.

On ne peut donc que se baser sur les résultats du Recensement de la Population pour savoir si ces activités sont particulièrement développées dans telle et telle région géographique où l'on procèdera donc à des monographies qui présenteront cette particularité d'intégrer un questionnaire quantitatif simplifié permettant d'aboutir aux éléments recherchés, et notamment au temps consacré par jour, par semaine ou par mois au travail à domicile, la productivité par personne et par unité de temps étant peu variable.

Le problème est alors d'avoir un échantillon suffisamment représentatif pour être extrapolé : une solution pourrait être de faire réaliser de telles enquêtes légères par des étudiants originaires de la région. En l'état actuel des choses, l'enquête tunisienne s'est contentée d'un échantillon relativement restreint et choisi par relation.

## III - L'INTEGRATION DU SECTEUR NON STRUCTURE DANS LES COMPTES NATIONAUX : PRINCIPES, METHODES, RESULTATS

### 1- Principes

S'agissant d'appréhender des activités monétaires habituellement négligées par manque de connaissance, il n'est pas tant question d'adapter les cadres comptables à une réalité qui se situerait en-dehors, que d'adapter les méthodes et techniques de collecte afin de faire entrer cette réalité dans les cadres comptables préexistants.

Or la comptabilité d'entreprise, outil et source d'information très importants pour la comptabilité nationale, est un instrument au service du comportement de maximisation du profit, ou à tout le moins du revenu (pour les entrepreneurs individuels).

La proposition reste vraie, même lorsque ce revenu parvient tout juste à subvenir aux besoins de l'entrepreneur et de son ménage. Car si l'on constate généralement une absence de comptabilité dans le secteur non structuré (et pour cause, puisque c'est l'un des critères de définition), cette absence n'est jamais totale. Il existe la plupart du temps un embryon de comptabilité, même non écrite : par exemple, la méthode de fixation du prix en fonction du coût de la matière première ou du temps nécessaire. L'objectif des enquêtes sur le secteur non structuré est précisément d'élucider ces "manières de compter", et de convertir dans les termes des Plans comptables, cette comptabilité embryonnaire adaptée aux contraintes et au niveau des entrepreneurs du secteur non structuré.

### 2- Méthodes

La clé qui permet d'opérer cette conversion est la connaissance du rythme de l'activité.

En effet, si le chiffre d'affaires annuel est bien un concept opératoire et significatif pour analyser l'activité d'un petit entrepreneur, si petit soit-il, il est clair toutefois qu'un tel concept n'a certainement pas -du moins pas souvent- une signification très évidente pour l'entrepreneur lui-même qui n'est soumis à aucun cycle annuel, pas même à celui de l'impôt auquel il échappe le plus souvent, et encore moins à celui de la comptabilité. Faute de ce minimum de signification concrète, l'entrepreneur ne peut répondre sur ce point, quelle que soit par ailleurs sa volonté. Le problème consiste donc à essayer de recenser les cycles auxquels il est soumis et qui déterminent en grande partie son comportement et finalement sa manière de compter car il s'agit bien d'aboutir en fin de compte à une quantification en termes monétaires. Ces cylces peuvent être multiples et interférer entre eux : c'est de leurs résultante que dépend le rythme de l'activité. Certains de ces cycles sont liés à l'activité elle-même : cycle saisonnier des commandes, cycle aléatoire des approvisionnements et des pénuries. D'autres sont liés au comportement de l'entrepreneur : cycle de l'apprentissage, cycle du stockage. Certains sont susceptibles de régulation : c'est le cas par exemple du cycle de l'apprentissage (1), c'est aussi celui du cycle des approvisionnements régulé par une politique de stockage que certains artisans peuvent se permettre, contrairement à d'autres à court de liquidités.

Dans la plupart des cas, l'absence ou la difficulté de régulation entraîne un raisonnement en termes unitaires :

- unité de fabrication (chambre à coucher pour l'ébéniste, révision de moteur pour le garagiste) ou multiple de cette unité dans le cas du travail en série (100 paires de chaussures ...) ;

- unité de temps : la semaine pour les fabricants de chaussures, les garagistes ou les petits commerçants.

La collecte des données dont l'agrégation ou l'extrapolation nous conduira aux éléments réputés opératoires du point de vue de la comptabilité nationale passera donc par l'observation détaillée des coûts et des temps de production unitaires dans le premier cas, par l'établissement détaillé sur une période d'un mois d'un calendrier hebdomadaire des opérations de production, de service ou de commerce et de leurs coûts. Dans les deux cas, les variations saisonnières de l'activité sont appréhendées de façon détaillée.

C'est donc un tel schéma qui a été suivi dans l'élaboration des questionnaires des enquêtes sur le secteur non structuré. En théorie, chaque branche d'activité requiert un questionnaire approprié. En fait, dans l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques, par souci de simplification, et pour tenir compte des situations extrêmement diverses que l'on est susceptible de rencontrer au sein même d'une branche, on a opté pour 3 grands types de questionnaires : branches manufacturières, branches de service, et commerce, dans lesquels l'unité de temps n'est pas fixée, mais laissée au choix de l'enquête (le manuel d'instructions permettant aux enquêteurs de se familiariser avec les principaux comportements observés dans les diverses branches du secteur non structuré).

---

(1) La main-d'oeuvre d'apprentis est souvent utilisée aux mêmes tâches que la main-d'oeuvre salariée, et certains artisans peuvent embaucher de nouveaux apprentis plusieurs mois avant le départ prévu de leurs apprentis formés. Cf. J. CHARMES (1980) : "Les contradictions du développement du secteur non structuré" - Revue Tiers-Monde, vol. XXI, n° 82, pp. 321-335.

L'expérience acquise lors des enquêtes monographiques, puis lors des enquêtes sectorielles pilotes nous ont donc amenés à mettre en oeuvre trois méthodes d'évaluation de la production ou du chiffre d'affaires :

- Chiffre d'affaires calculé par la consommation de matières premières.

Pour les branches productives (bois, cuir, métal, boulangerie), cette méthode consiste à reconstituer la valeur des achats des matières premières sur une année (ou sur une période significative que l'on extrapole à partir des variations saisonnières), à faire le rapport de cette valeur à la matière première contenue dans une unité du produit le plus couramment fabriqué (1) et à multiplier ce rapport par le prix unitaire de ce même produit.

Pour le commerce, il s'agit d'une estimation du chiffre d'affaires pour les achats.

- Chiffre d'affaires déclaré.

Le relevé par période significative de la production en volume ou en valeur (ou des ventes pour les services et le commerce), permet d'obtenir une déclaration directe, par application du coefficient de variations saisonnières.

- Chiffre d'affaires calculé par la capacité de production.

Pour tous les secteurs productifs, cette méthode consiste à attribuer un coefficient de productivité à chaque travailleur de l'atelier en fonction de sa qualification. Le coefficient de productivité de l'atelier ainsi obtenu est transformé en capacité de production en le multipliant par le nombre de jours travaillés. En rapportant à ce chiffre le temps de travail effectif (pondéré par la productivité) nécessaire à la fabrication du bien le plus courant, on obtient la production potentielle en volume, que l'on valorise par le biais du prix unitaire.

L'estimation finalement retenue est la plus forte des deux estimations les plus proches, puisqu'il y a alors un indice de cohérence dans les réponses.

Dès lors, les principaux éléments nécessaires à l'établissement des comptes d'agent et du tableau d'entrées - sorties peuvent être calculés : la structure des coûts unitaires est appliquée à la production en volume pour en déduire le montant des diverses consommations intermédiaires, cependant que les charges diverses, salariales ou fiscales ne posent pas de difficultés particulières.

Dans la plupart des cas, le niveau de détail obtenu n'a rien à envier au secteur moderne ; parfois même, il est plus grand et il est nécessaire d'agréger : en effet, étant donné que les relevés se font sur une

---

(1) On obtient de cette manière une production en volume en équivalents du produit le plus courant.

unité de produit, ou sur une période de temps relativement courte, les consommations intermédiaires peuvent être très détaillées pour les nécessités de la collecte (le menuisier déclarera par exemple les diverses catégories de bois qu'il a achetées, le restaurateur énumérera tous les produits ou catégories de produits achetés au cours de la période de relevé) et dépasser le niveau de détail prévu dans la nomenclature des produits utilisée.

3 - Résultats

Il est encore prématuré de donner les résultats de l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques, en cours de réalisation, mais les résultats des enquêtes pilotes menées dans les branches "Bois-Ameublement", "Cuir et Chaussures", "Réparation mécanique" donnent une bonne idée de l'importance des réajustements nécessaires. Les comptables nationaux de l'INS ont établi les comptes 1977 pour ces trois branches, en distinguant secteur non structuré et secteur moderne (1), selon la définition moins de 10 emplois/ 10 emplois et plus.

Le tableau suivant donne les principaux résultats de ces travaux pour les trois branches considérées sous leurs deux composantes :

Tableau : Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et revenu brut dans le secteur non structuré et le secteur moderne des branches Bois, Cuir et Mécanique en 1977 (en 1 000 D, aux prix courants 1977)

| | Chiffre d'affaires | Valeur ajoutée | | Revenu ou Excédent brut |
|---|---|---|---|---|
| | | Totale | Par tête | |
| Bois-Ameublement | | | | |
| - Secteur non structuré | 24 921 | 13 366 | 1,012 | 10 005 |
| - Secteur moderne | 19 205 | 6 881 | 1,215 | 1 634 |
| - Ensemble | 44 126 | 20 247 | 1,073 | 11 639 |
| Cuir-Chaussures | | | | |
| - Secteur non structuré | 15 018 | 5 513 | 1,662 | 4 457 |
| - Secteur moderne | 21 590 | 7 124 | 1,911 | 1 728 |
| - Ensemble | 36 608 | 12 637 | 1,794 | 6 185 |
| Réparation mécanique | | | | |
| - Secteur non structuré | 27 073 | 10 023 | 1,023 | 7 829 |
| - Secteur moderne | 5 749 | (2) | (2) | (2) |
| - Ensemble | 32 822 | (2) | (2) | (2) |

(1) En 1977, le secteur non structuré non localisé n'a pas été pris en compte. Mais, pour les trois branches considérées, cette composante du secteur non structuré est peu importante.

(2) On a déjà dit que la comptabilité nationale traitait jusqu'à maintenant le secteur des services de façon globale et indifférenciée. Il n'est donc pas possible de connaître la valeur ajoutée pour la branche réparation mécanique.

Il ressort de ce tableau que la valeur ajoutée des branches "Bois-Ameublement" et "Cuir-Chaussures" était sous-estimée respectivement des 2/3 et des 3/7. C'est dire l'importance des révisions auxquelles devra être conduit le planificateur.

On remarquera que, dans leurs premiers travaux, les comptables nationaux de l'INS ont opté pour l'établissement de comptes de branches distinguant secteur non structuré et secteur moderne. Cependant cette distinction n'a pas été maintenue dans l'établissement du Tableau Entrées - Sorties, car l'enquête n'a pas relevé l'origine des consommations intermédiaires, ni la destination des produits. Il faut dire que ces relevés auraient considérablement alourdi la collecte, à moins de se contenter de réponses globales approximatives.

D'autre part, la distinction entre secteur non structuré/secteur moderne ne recouvre pas exactement la dichotomie entrepreneurs individuels/ sociétés et quasi-sociétés. Bien que de nombreux indices aient montré que le critère de la taille constituait une bonne approximation, il est néanmoins certain que la solution adoptée par l'Enquête Nationale en 1982 apportera une amélioration en privilégiant le critère de la comptabilité avec bilan, seules quelques sociétés de fait pouvant faire exception et ne pas disposer de comptabilité. Il n'est pas exclu également que quelques entrepreneurs individuels tiennent une comptabilité conforme au Plan Comptable, mais leur taille les range de fait dans les quasi-sociétés. En tout état de cause, la connaissance du statut juridique des entreprises qui pourraient faire exception devrait permettre d'homogénéiser la population des deux secteurs et de régler les litiges éventuels.

*

* *

Quelles que soient les améliorations que l'on peut apporter au système d'intégration du secteur non structuré dans les comptes nationaux tunisiens, il est clair que la prise en compte de ce secteur rapprochera le planificateur des réalités d'une économie dont la partie immergée est suffisamment importante pour rendre caduques certaines mesures de politique économique, ou du moins émousser ou détourner leurs effets attendus.

Si en effet, sans attendre les résultats de l'Enquête Nationale sur les activités Economiques en cours, on émet quelques hypothèses sur le niveau de la valeur ajoutée par tête des autres branches du secteur non structuré, on peut estimer que la valeur ajoutée des branches manufacturières était sous-estimée en 1977, de près de 46 %. C'est dire qu'après prise en compte du secteur non structuré du Bâtiment, des services et du commerce, la réévaluation serait d'au-moins 10 % de la PIB.

Par là, il ne s'agit pas de trouver une méthode permettant de gonfler l'évaluation des PIB dont les taux d'accroissement en valeur réelle ont fâcheusement tendance à diminuer, mais bien de prendre conscience que la richesse se crée (ou que le développement s'opère) en des lieux et par des moyens que l'imagination des planificateurs n'a pas toujours pu prévoir ou prendre en compte, réduite qu'elle était par l'insuffisance des données statistiques disponibles.

INTERNATIONAL ASSOCIATION
FOR RESEARCH
IN INCOME AND WEALTH

UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION
FOR AFRICA

# PROCEEDINGS

# OF THE I.A.R.I.W. - C.E.A.

# AFRICAN REGIONAL CONFERENCE

## DOUALA, NOVEMBER, 15-20, 1982

## VOLUME I

PARIS, JULY 1983

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

MINISTERE DES
RELATIONS EXTERIEURES
COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 4256
Cote : B

B4256